

Règlements du concours

Gagnez un voyage de rêve au Mexique de 7 nuits pour 2 adultes dans l'un des hôtels de la chaîne Xcaret Mexico

Le séjour comprend :

- 7 nuits d'hébergement en chambre de base
- 3 repas par jour composés de délicieux buffets
- Le bar ouvert
- Collations en dehors des heures de repas
- Une multitude de sports terrestres et aquatiques
- Spectacles et divertissements tous les soirs
- Votre séjour comprend les vols aller-retour en classe économique (sélection de sièges, taxes portuaires et frais de bagages en sus). Vols disponibles au moment de la réservation, les surclassement ou demandes de vols particuliers peuvent être fait avec frais supplémentaires auprès de Club Voyages Orientation.

Le séjour ne comprend pas :

- Les transferts
- Les excursions facultatives et les achats personnels
- Tout service ou activité sportive avec supplément
- Vins, champagne et spiritueux à la carte
- L'assurance voyage
- Taxes aéroportuaires et taxes hôtelière
- Autres frais de visas, passeports etc. reliés à votre déplacement au pays visité

Conditions particulières :

- Ce certificat est valable pour un séjour effectué entre le 18 janvier 2024 au 30 juin 2024.
- Le voyage doit être terminé avant le 30 juin 2024.
- Il est soumis à la disponibilité au moment de la demande de réservation.
- La réservation doit être effectuée au plus tôt 60 jours avant la date d'arrivée.
- Valide pour 2 adultes en occupation double seulement. Veuillez noter que l'âge minimum pour séjourner à l'hôtel est de 16 ans.
- Interdiction de voyage : Période de Thanksgiving, Noël, Jour de l'an, Présidents Week et à la semaine de Pâques. Les semaines de Noël, Jour de l'an, les vacances scolaires de la mi-février à la mi-mars, le congé de Pâques sont exclues.
- D'autres dates d'interdiction peuvent s'appliquer veuillez consulter Club Voyages Orientation.

- Les réservations seront acceptées en fonction d'un quota de disponibilité exclusivement dédié aux gratuits (et non selon la disponibilité des ventes régulières) et ne pourront être traitées que 60 jours ou moins avant le départ. Elles ne pourront être combinées avec aucune autre promotion.
- Cette offre n'est ni monnayable, ni transférable à aucun autre événement (incluant n'importe quelle autre fondation) et ne peut être prolongée. En cas d'annulation et de non-utilisation, pour toute raison invoquée, le voyage ne pourra pas être reporté.
- Des frais de \$50 par personne s'appliquent pour tout changement de nom du compagnon.
- Pour les conditions générales de vente s'appliquent à votre séjour, merci de bien vouloir vous référer à club Voyages orientation pour plus de détails.
- Ce certificat de séjour n'est ni transférable ni remboursable, il n'a aucune valeur monétaire et ne pourra en aucun cas être prolongé après sa date de validité.

Au total, 2000 billets ont été imprimés et numérotés de 0001 à 2000. Réclamation du prix : le vendredi 19 janvier 2024 à 12h, à la Fondation de La Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal Inc., situé au 2335, rue Guénette, Montréal (Québec) H4R 2E9. Date et heure limites de réclamation du prix : le 16 février 2024 à 11 h.

Pour plus d'information sur le règlement de participation et de fonctionnement du tirage, communiquez avec la Fondation de La Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal au 514 331-6571, poste 234.

Réservé aux 18 ans et plus.

Numéro de licence RACJ 2252066-1

Présenté par :



COMPAGNIE DU GROUPE AMYN TA

En collaboration avec :

